



Réf	Version N°1	Site CHInA	Page 1 / 6
FICHE DE POSTE IDE – NEPHROLOGIE- 13/10/2020			

Rédacteur : Françoise CLOUET
Approbateur :

Document validé le (ne rien inscrire)

1. Identification du poste

Service : IDE EN NEPHROLOGIE

2. Spécificité du poste

L'infirmière est responsable de l'unité fonctionnelle (UF) de Néphrologie hospitalisation complète située au rez-de chaussée du bâtiment 36.

Le service possède 15lits (plus 2 lits supplémentaires).

Il existe au sein du service 3 unités fonctionnelles :

- L'unité fonctionnelle d'hospitalisation complète : 1140
- L'unité fonctionnelle de soins intensifs : 2101
- L'unité de soins palliatifs : 1183

Les missions spécifiques :

- Prise en charge du patient insuffisant rénal chronique
- Prise en charge de l'insuffisant rénal aigu
- Prise en charge du transplanté rénal
- Prise en charge du patient devant bénéficier d'explorations fonctionnelles rénales comme la Ponction Biopsique Rénale(PBR)
- Prise en charge du patient devant bénéficier (ou porteur) d'une Fistule Artério Veineuse (FAV)
- Prise en charge de l'insuffisante rénale chronique traitée par Dialyse Péritonéale (DP)
- Prise en charge du patient devant bénéficier de soins intensifs néphrologiques
- Prise en charge du patient insuffisant rénal chronique en soins palliatifs
- Prise en charge des patients de Diabétologie (le weekend)
- Prise en charge de tous les patients relevant des spécialités du pôle 2

3. Liaisons hiérarchiques

- Le directeur des soins
- Le cadre du pôle 2
- Le cadre de santé de proximité de Néphrologie

4. Liaisons fonctionnelles

4.1. Interne

- Le médecin chef du pôle 2
- Le médecin chef du service de Néphrologie et l'ensemble de l'équipe médicale
- Le service d'Hémodialyse
- L'hôpital de jour de Néphrologie/Rhumatologie/Cardiologie
- L'hôpital de semaine du pôle 2



Réf	Version N°1	Site CHInA	Page 2 / 6
FICHE DE POSTE IDE – NEPHROLOGIE- 13/10/2020			

- Le service de Diabétologie
- Le secrétariat
- Le service diététique
- L'ensemble des services de soins
- Les services médicotechniques
- L'unité mobile de soins palliatifs (UMSP)
- L'unité mobile de sevrage tabagique (UMAST)
- L'unité mobile d'alcoologie (EHAL)
- Les services administratifs

4.2. Externe

- Les services de soins à domicile : HAD, ADAPAH, ADMR ...
- Les structures d'accueil : Soins de suite et de rééducation (SSR), maisons de retraite, EHPAD, Centre de réadaptation fonctionnelle pour Adulte (CRFA)

5. Contenu du poste

5.1. Missions

En référence au décret du 29/07/2004 du Code de la Santé Publique qui réunit à la fois le décret du 16/02/1993 relatif aux règles professionnelles et l'ancien décret du 11/02/2002 relatif aux actes professionnels :

- **Art. R.4311-1** : « *L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation,...* »
- **Art. R4311-2** : « *Les soins infirmiers, préventifs, curatifs ou palliatifs intègrent qualité technique et qualité des relations avec le malade, ... Ils ont pour objet, dans le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle :*
 - *De protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans le cadre de vie familial ou social*
 - *De participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes*
- **Art. R.4311-3** : « *Relèvent du rôle propre de l'infirmier ou de l'infirmière les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes Dans ce cadre, l'infirmier ou l'infirmière a compétences pour prendre les initiatives et accomplir les soins qu'il juge nécessaires... Il identifie les besoins de la personne, pose un diagnostic infirmier, formule des objectifs de soins, met en œuvre les actions appropriées et les évalue ... »*



Réf	Version N°1	Site CHInA	Page 3 / 6
FICHE DE POSTE IDE – NEPHROLOGIE- 13/10/2020			

5.2. Activités

Les fonctions :

- L'infirmier (lère) a deux fonctions essentielles :
 - Une fonction soignante
 - Une fonction administrative

Ces fonctions se déclinent au travers de 5 missions du soin reconnue par le *décret n°2004-802 du 29/04/2004 relatif aux parties IV et V du Code de la Santé Publique, Livre III (Auxiliaires médicaux), Titre 1^{er} (Profession d'infirmier ou d'infirmière), Chapitre 1^{er} relatif à l'exercice de la profession.*

Dans le cadre de ces dimensions, l'infirmier (ère) met en place des activités de soins directs et des activités de soins indirects

Les soins directs représentent l'ensemble des soins résultant des réactions du patient aux problèmes identifiés par la démarche de soins. Ils sont recensés au sein du plan de soins infirmiers.

Les soins indirects sont relatifs au fonctionnement de l'unité et à l'organisation des soins. Il convient de distinguer 2 types de soins indirects :

- Les soins indirects connexes liés à la prise en charge du patient et qui s'effectuent en dehors de la présence de celui-ci (gestion de dossier, prise de RDV, planification des soins sur EASILY...)
- Les soins indirects administratifs liés au positionnement professionnel en tant qu'acteur institutionnel (participation aux différentes instances...)

Les activités

1) Conception

Participe à l'élaboration des différents projets de soins du service

2) Soins ou cliniques

L'infirmier (lère) réalise les soins infirmiers relevant de son rôle propre et relevant de son rôle sur prescription médicale et ceci dans le domaine **préventif, curatif, de maintenance et éducatif**

3) Accueil et information

Lors de l'entrée du patient, l'infirmier (lère) accueille et ouvre un dossier de soins dans EASILY. Elle réalise l'entretien d'accueil en collaboration avec l'aide-soignante qui permettra une prise en charge optimale du patient



Réf	Version N°1	Site CHInA	Page 4 / 6
FICHE DE POSTE IDE – NEPHROLOGIE- 13/10/2020			

4) Gestion

L'infirmier(lère) participe à la gestion des matériels et utilise le logiciel COPILOTE pour les commandes. Elle réceptionne et suit l'entretien du matériel

5) Formation-Recherche

Elle accueille et intègre les nouveaux membres de l'équipe, les étudiants et les élèves.

L'infirmière se forme pour évoluer.

L'infirmière fait des recherches pour participer aux projets

6. Conditions de travail

Horaires : Du lundi au dimanche :

Poste 1 : 06h25/14h15	(Algitime M8)
Poste 2 : 13h35/21h05	(Algitime S13)
Poste 3 : 08h/15h50	(Algitime J22)
Poste 4 : 20h40/06h40	(Algitime N3)

7. Niveaux et compétences requis

7.1. Connaissances théoriques

- Maîtriser le fonctionnement de l'établissement, du pôle et du service
- Connaître l'anatomie, la physiologie et les pathologies du rein
- Connaître la spécificité de l'insuffisance rénale chronique et ses différents traitements (hémodialyse, dialyse péritonéale, greffe)
- Maîtriser la technicité, en particulier, la dialyse péritonéale, la surveillance des FAV, les pompes à perfusion, les pousse-seringues
- Connaître les règles d'asepsie
- Connaître le protocole de la prise en charge de la personne décédée
- Maîtriser les techniques de relation bienveillante et les techniques de communication
- Maîtriser les théories de communication, les techniques d'écoute, la relation d'aide et les connaissances cliniques
- Maîtriser le logiciel EASILY

7.2. Capacités professionnelles



Réf	Version N°1	Site CHInA	Page 5 / 6
FICHE DE POSTE IDE – NEPHROLOGIE- 13/10/2020			

- Collaborer avec les différentes catégories professionnelles
- Travailler avec rigueur, maîtrise et dextérité
- S’inscrire dans un processus d’évolution
- Prendre en charge une personne en dialyse péritonéale
- Effectuer la réalisation d’un pansement chirurgical selon les protocoles en cours
- Effectuer la réalisation d’un pansement de plaie chronique en fonction des protocoles en cours
- Prendre en charge une urgence : arrêt cardiaque, hyperkaliémie, hémorragie en lien avec la FAV...
- Effectuer des surveillances spécifiques : bilan entrées/sorties et compensation, restriction hydrique, le suivi post opératoire, FAV, PBR, cathéter veineux central, cathéter d’hémodialyse, cathéter de DP ...
- Analyser une situation de soin tout en synthétisant les informations afin de permettre la continuité des soins et prioriser les informations reçues
- Anticiper
- Mener une éducation (dialyse péritonéale, FAV, restriction hydrique,...)
- Associer le patient et son entourage dans le processus de soin
- Evaluer la qualité des soins
- Participer à l’encadrement des étudiants et élèves

7.3. Qualités personnelles

- Avoir une grande vivacité d’esprit (synthèse, analyse, pertinence et vigilance)
- Etre dynamique
- Etre maitre de soi
- Etre tolérante
- Savoir s’adapter aux patients chroniques
- Etre à l’écoute du patient et de sa famille
- Savoir se remettre en question
- Etablir un climat de confiance
- Respecter le secret professionnel
- Participer aux projets de soins
- Actualiser régulièrement ses connaissances
- Développer son esprit de recherche
- Supporter des situations émotionnelles difficiles et répétitives : participation aux réflexions collégiales d’arrêt de traitement, supporter les modifications des schémas corporels en lien avec les amputations,



Réf	Version N°1	Site CHInA	Page 6 / 6
FICHE DE POSTE IDE – NEPHROLOGIE- 13/10/2020			

- Accepter et respecter les choix des patients (arrêt de la Dialyse)

7.4. Formations

- AFGSU à jour
- Formations à la dialyse péritonéale réalisée par les IDE de l'hôpital de jour
- Formation interne réalisée par le service d'hémodialyse
- Congrès de l'AFIDTN
- Accès à toutes les formations institutionnelles